

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA CIL

Monsieur Habib BOUAZIZ , qui détenait directement 499 126 actions et droits de vote représentant 9,98 % du capital de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), a déclaré avoir franchi à la hausse, le 04 Décembre 2013, le seuil de 10% du capital et ce, suite à l'acquisition en bourse de 21 153 actions et droits de vote, représentant 0,42% du capital de la société.

Le déclarant a précisé qu'il envisage au cours des douze prochains mois de :

- Poursuivre l'acquisition et la cession des actions et des droits de vote,
- Qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 11 Décembre 2013 par la Compagnie Générale d'Investissement – CGI-, intermédiaire en bourse.